

WPR/RC30.R15 RESOLUTIONS D'INTERET REGIONAL ADOPTEES PAR LA  
TRENTE-DEUXIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE  
ET PAR LE CONSEIL EXECUTIF A SA SOIXANTE-TROISIEME SESSION

Le Comité régional

PREND ACTE des résolutions ci-après adoptées par la Trente-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé et par le Conseil exécutif à sa soixante-troisième session :

WHA32.13 - Développement du programme de santé mentale

WHA32.14 - Programme de santé des travailleurs

WHA32.15 - Développement et coordination de la recherche biomédicale  
et de la recherche sur les services de santé

- WHA32.31 - Examen du programme à moyen terme de promotion de la salubrité de l'environnement
- WHA32.32  
EB63.R5 - Eradication de la variole
- WHA32.33 - Maladies respiratoires
- WHA32.39 - Lèpre
- WHA32.40 - Développement du programme de l'OMS relatif aux problèmes liés à la consommation d'alcool
- WHA32.41  
EB63.R20 - Programme d'action concernant les médicaments essentiels
- WHA32.42 - Programme OMS à long terme de santé maternelle et infantile
- EB62.R4 - Projet de budget programme pour la période financière 1980-1981 : examen du programme : programme de médecine traditionnelle
- EB63.R24 - Fonds bénévole pour la promotion de la santé
- EB63.R29 - Décisions en rapport avec les conventions internationales sur les stupéfiants et les substances psychotropes
- EB63.R19 - Programme de l'OMS concernant la santé et l'environnement - évaluation des effets des substances chimiques sur la santé